

12O15

Lac Méry

Légende

Carte des titres miniers

Statut:	
	A-Actif, B-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
	D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
	B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué, U-Refusé
	P-En attente de renouvellement, lauréat

Statut:	
	A-Actif, B-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
	N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
	R-Révoqué, U-Refusé

Statut:	
	A-Actif, B-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
	N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
	R-Révoqué, U-Refusé

Substance extraite	
	C1 Gravier
	C2 Sable de silice
	C3 Calcaire
	C4 Pierre dimensionnelle
	C5 Minerai de silice
	C6 Dolomie
	C7 Ferme concassée
	C8 Ressources minérales
	C9 Sable
	C10 Tourbe
	C11 Autre
	C12 Calcite

Statut du site d'extraction	
	O1 Ouvert sous conditions
	O2 Ouvert
	F1 Fermé
	N1 Non autorisé
	T1 En traitement

Contrainte à l'activité minière	
	C1 Terrain réservé à l'État ou soustrait au zonage, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
	C2 Périère urbanisée
	C3 Terrain soustrait au zonage et à la désignation sur carte par arrêté ministériel ou en vertu de l'exploitation minière par arrêté ministériel et le gaz naturel sont permises
	C4 Terrain ou le droit de jouir ou de disposer sur carte est temporairement suspendu
	C5 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
	C6 Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure	
	C1 Terrain ou l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
	C2 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif	
	C1 Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terres de catégorie II

Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

Entente Piigagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nissinan de Bétiarite, Essipit, Mashetiashish, Nutshikan

Frontières

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
est de 2°50' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 0,07"

Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 21

48°30'00" Coordonnée géographique
648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 21

Échelle 1:50 000

0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

